

# GESTION LOCATIVE

## BAREME NATIONAL

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
<b>&gt; Honoraires de base - Tranches sur la base du total des encaissements mensuels par lot</b>		
- de 0 à 600,00 €	8.00%	9.60%
- de 600,01 à 1.200,00 €	7.00%	8.40%
- de plus de 1.200,00 €	6.00%	7.20%
→ Honoraires de base minimum par mois	16.67 €	20.00 €
<b>&gt; Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot</b>	2.50%	3.00%
<b>&gt; Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot</b>	2.00%	2.40%

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES	€ HT	€ TTC
---------------------------------------	------	-------

Gestion administrative		
------------------------	--	--

> Frais fixes de gestion (par trimestre et par immeuble géré)	10.00 €	12.00 €
> Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, sinistres, congés bailleur, carnet entretien annuel sur gérances pu)	200.00 €	240.00 €
> Honoraires de rédaction d'acte		

### Bail d'habitation :

- Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant à la charge de chaque partie, bailleur et locataire (sur la base du loyer annuel HT et hors charges, par tranches cumulatives - Dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront le cas échéant à minima équivalents à ceux incombant au locataire tels que définis au I-1-a du barème des honoraires de Location) :

▪ de 0 à 2 483 €	1.43%	1.72%
▪ de 2 483,01 à 4 573 €	1.14%	1.37%
▪ plus de 4 573 €	0.60%	0.72%

### Bail commercial et professionnel : bail, avenant et renouvellement

- Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie (sur le loyer annuel HT x 9 ans) – minimum de facturation 400€ TTC	0.50%	0.60%
- Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie : révision triennale	408.37 €	490.04 €
- Honoraires de négociation pour augmentation du loyer, à la charge du bailleur (augmentation annuelle HT et hors charges par tranches cumulatives)		
▪ de 0 à 10 000 €	10.00%	12.00%
▪ de 10 000,01 € à 20 000 €	7.00%	8.40%
▪ de 20 000,01 € à 30 000 €	6.00%	7.20%
▪ plus de 30 000 €	4.00%	4.80%
> Frais de dossier nouveau mandat	83.33 €	100.00 €
> Frais de dossier nouveau(x) lot(s) supplémentaire(s) (par lot)	8.33 €	10.00 €

### Gestion financière

> Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	30.42 €	36.50 €
> Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:		
– par an et par immeuble géré : 1 lot	73.33 €	88.00 €
– par an et par immeuble géré : 2 à 5 lots	85.83 €	103.00 €
– par an et par immeuble géré : 6 à 10 lots	102.50 €	123.00 €
– par an et par immeuble géré : plus de 11 lots	127.50 €	153.00 €
> Supplément pour dépôt de garantie non conservé par le Mandataire (sur la base des encaissements)	1.50%	1.80%
> Supplément pour acompte mensuel (sur la base des encaissements)	1.00%	1.20%

### Gestion technique

> Suivi des gros travaux dépassant le cadre de l'entretien courant	à la vacation horaire
--	-----------------------

### Représentation et procédure

> Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés)	à la vacation horaire
---	-----------------------

### Honoraires de vacation

> Montant horaire	62.50 €	75.00 €
-------------------	---------	---------

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter de novembre 2018

FONCIA BREZH - Siège social : 34 RUE AMIRAL LINOIS - 29200 BREST RCS 317 839 397 BREST

# GESTION LOCATIVE

## BAREME NATIONAL

### Gestion Immeuble Total

(Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles)

> Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial.....)		
– par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57.50 €	69.00 €
– par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107.50 €	129.00 €
– par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157.50 €	189.00 €

### Prestations Occasionnelles Immeuble Total

> Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres..)

- Vacation horaire	62.50 €	75.00 €
--------------------	---------	---------

### Honoraires de vacation

> Montant horaire	62.50 €	75.00 €
-------------------	---------	---------

### HONORAIRES ANNEXES / FRAIS LOCATAIRES

€ HT € TTC

#### Baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989

> Frais d'établissement d'attestation CAF	4.17 €	5.00 €
---	--------	--------

#### Baux d'habitation NON soumis à la loi du 6 juillet 1989

> Frais d'envoi d'avis d'échéance	1.92 €	2.30 €
> Frais d'envoi de quittance	1.92 €	2.30 €
> Frais pour traitement de loyers impayés	clause pénale	

#### Baux professionnels et commerciaux

> Frais d'envoi d'avis d'échéance mensuel	4.09 €	4.91 €
> Frais d'envoi d'avis d'échéance trimestriel	8.25 €	9.90 €
> Frais pour traitement de loyers impayés	clause pénale	

**NB : Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et restent acquis au mandataire**

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter de Novembre 20:

FONCIA XXXXXXX - Siège social : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX - XXXXXXXXXX RCS Nanterre